

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 2 septembre 2021

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 3 juin dernier, le député de Rimouski inscrivait au feuilleton la question suivante : *Pour quelle raison l'opinion des personnes handicapées n'est pas considérée afin d'offrir des services adéquats et adaptés à leur besoin?* (relativement au dossier de Coop Assist présenté par son président, monsieur Jonathan Marchand).

Dans le respect du choix des individus, le domicile sera toujours envisagé comme la première option et l'hébergement, comme une solution de dernier recours. D'ailleurs, des investissements de 750 millions sur cinq ans permettront d'intensifier les services afin de fournir une réponse adaptée aux besoins de l'ensemble des usagers requérant des soins et des services de soutien à domicile.

En ce qui concerne le projet de Coop Assist, dont les travaux ont commencé le 24 août 2020, plusieurs rencontres ont été réalisées avec les membres désignés afin d'être à l'écoute de leur proposition et d'évaluer la faisabilité du projet tel que présenté. Puisque le projet comportait plusieurs enjeux légaux, cliniques et d'équité, un mandat respectant certaines balises a été proposé. Ainsi, la volonté du gouvernement était de créer un comité interministériel visant à mettre en place un projet permettant de répondre aux besoins spécifiques des personnes ayant une déficience ou un trouble du spectre de l'autisme et ayant des besoins complexes en bonifiant les programmes d'aide existants, tout en respectant le cadre légal, réglementaire, financier actuel et le principe d'équité. Comme ce nouveau mandat ne correspond pas aux attentes de Coop Assist, des travaux en ce sens n'ont pu s'actualiser.

... 2

Parallèlement, plusieurs travaux prioritaires se poursuivent, notamment sur la révision du Cadre de référence sur l'allocation directe (incluant la modalité chèque emploi-service). L'objectif des orientations actuelles est de mieux répondre aux besoins des différentes clientèles et de les soutenir dans leur autonomie fonctionnelle et décisionnelle.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre responsable,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'CBL', written in a cursive style.

Pour
Marguerite Blais

N/Réf. : 21-MS-05347